



A partir du 1er Septembre 2013, le formulaire de demande de visa immigrant transitionne à une application électronique. Les formes DS-260 et DS-261 remplaceront respectivement les formulaires DS-230 et DS-3032, a appris HPN via le bureau des affaires publiques de l'ambassade américaine en Haïti.

Avant l'entrevue à l'Ambassade:

- Les postulants soumettant une nouvelle application au 1er Septembre ou après devront compléter le DS-260/261 et non le DS-230/3032.
- Si un postulant remplit un DS-230, le National Visa Center (NVC) aux Etats-Unis lui demandera de compléter un DS-260.

A l'Ambassade:

- Ceux qui remplissent une pétition (avec un bureau d'immigration ou une section Consulaire) en dehors des Etats-Unis à la date du 1er Septembre ou après doivent obligatoirement remplir le DS-260.
- Pour tous dossiers remplis à l'étranger avant le 1er Septembre, nous accepterons le formulaire DS-230.

Comment remplir le DS-260:

- Allez sur: <https://ceac.state.gov/iv/>
- Vous devez avoir à votre portée: Votre numéro de dossier (référez vous au message reçu du National Visa Center), votre numéro de compte (référez vous au message reçu du National Visa Center) ou votre date de naissance (AAAAMMJJ).

Au moment de l'entrevue:

Haiti-USA: Demande de visa immigrant transitionne à une application électronique (communiqué)

Écrit par FJP/HPN

Vendredi, 30 Août 2013 11:15

- Les empreintes digitales du postulant seront enregistrées au contraire d'une signature écrite attestant de l'engagement sur l'honneur pris avant toute entrevue de visa.